



Syndicat CGT amcor flexibles capsules

Chalon sur Saône

Rue Paul Sabatier Chalon sur Saône 71100

Adresse du blog CGT Amcor Capsules

<http://www.cgtamcor.canalblog.com>



« Quelques petites nouvelles du site de Chalon-sur-Saône »

Article des élus CGT de Chalon, pour le journal de la Coordination des syndicats CGT du groupe Amcor

Nous vivons des situations vraiment ubuesques et, si nous étions dans un autre contexte, nous pourrions même en rire, mais hélas ce n'est pas le cas. (voir plus loin dans le texte).

Tout d'abord un point sur les volumes et les prévisions dans notre établissement. Les voyants sont tous au vert et nous sommes surchargés pour les mois à venir. Pour ce mois de juillet, nous devons produire plus de 40 millions de bouchage long et presque 10 millions de bouchage court avec des salariés et un parc de machines qui vieillissent, et tout cela sans maintenance préventive sérieuse depuis plusieurs années. Au contraire, on augmente même les cadences de ces machines.

En plus, chez AMCOR Chalon, on travaille tous les samedis matins. Certains salariés n'ont pas le choix car ce sont des employés précaires (intérimaires et stagiaires) ce qui représente environ une trentaine de personnes.

Les autres volontaires sont des salariés qui, pour la plupart, n'ont toujours pas compris qu'en venant tous les samedis matins accumuler des heures pour se faire payer l'équivalent d'un quatorzième mois en fin période d'annualisation, ils contribuent au fait que leurs enfants pointent à pôle emploi.

Ce n'est pas en agissant de la sorte qu'ils vont favoriser la création des emplois réellement nécessaires à la charge de travail de notre site de production. En effet, Il faut savoir que lorsque notre « cher » Directeur nous a présenté le calendrier prévisionnel pour l'année à venir, et après un rapide calcul, nous avons constaté que pour effectuer le total des heures de travail prévues, il manque environ 20 salariés à plein temps.

Mais concernant ces créations d'emplois, notre Directeur ne veut rien entendre comme il le fait, d'ailleurs, tous les mois en ce qui concerne l'ensemble des revendications que nous lui soumettons lors des réunions obligatoires (DP et CE). Cela en devient désolant, c'est à se demander ce que l'on vient faire dans ces réunions car l'on n'a droit qu'à des réponses

négatives sans la moindre esquisse d'une explication. C'est un bon petit soldat aux ordres d'AMCOR avec le doigt bien sur la couture.

Pour ce qui est des résultats financiers, là aussi tous les voyants sont au vert depuis des mois, mais sans aucune retombée pour les salariés ou alors très faibles et toujours attribuées aux mêmes.

Vous voyez on pourrait croire que tout va bien dans le meilleur des mondes, et qu'avec des bons résultats, nous sommes dans un monde de bisounours. Détrompez-vous, nous travaillons dans une ambiance délétère, exécration. La Direction fait tout ce qui est en son pouvoir pour diviser les salariés et les monter les uns contre autres, avec l'aide de ses cadres qui ne font pas dans la dentelle pour mettre la pression sur les stagiaires et les intérimaires pour qu'ils viennent travailler les samedis matin.

Pour ce qui est de l'avenir de notre site nous sommes vraiment très inquiets car avec une moyenne d'âge de plus de 50 ans en production, les salariés sont usés physiquement et mentalement. On laisse d'ailleurs des salariés de plus de 60 ans travailler encore en 3x8 en leur expliquant qu'il n'y a pas de poste aménagé dans l'établissement pour eux et ceci malgré leurs demandes répétées. Et pour les femmes c'est encore pire, pour celles qui sont au bout du rouleau on leur propose de partir plus tôt grâce à la retraite Saint-Gobain (1) sachant qu'elles toucheront entre 800 et 900 € par mois. Vous admettez que cela ne fait pas gras pour une personne vivant seule avec un loyer à payer, sachant qu'il faut bien sûr qu'elles aient cotisé tous leurs trimestres sinon bonjour la surprise en arrivant à 60 ans.

Et, pour couronner le tout, la Direction va laisser partir un élu CGT de 57 ans en rupture de contrat conventionnelle, alors je vous laisse imaginer l'ambiance dans l'établissement.

(1) Toutes les personnes embauchées avant 1980 sur le site de Chalon peuvent bénéficier d'une complémentaire retraite rémunérée par Saint-Gobain. Car à la création de l'entreprise en 1963 nous étions affiliés au groupe Saint-Gobain (nous nous appelions LBM (Le Bouchage Mécanique) d'où cet accord. En sachant que les femmes embauchées à cette époque ont la possibilité de faire valoir leur droit à un départ anticipé à partir de 55 ans et pour les hommes c'est à partir de 60 ans. Cette pension vient compléter leur retraite si celle-ci n'est pas assez conséquente mais il faut préciser que très peu de personnes en bénéficient car le plafond est très bas.